

Compte-rendu du Conseil de Département de Mathématiques

8 février 2021

Présent(e)s : Grégory Vial, Jiang Zeng, Christine Le Sueur, Frédéric Lagoutière, Gabriela Ciuperca, Ivan Gentil, Julien Roques, Nadine Badr, Nicolas Ressayre, Vincent Farget, Martine Varzéea, Séverine Dolivet, Luca Zamboni, Petru Mironescu.

Ordre du jour

1) Approbation du dernier compte-rendu

Vote à main levée :

Oui : 11

Non : 0

Abstention : 0

C.R. approuvé à l'unanimité.

2) Vote à propos de l'ouverture d'un groupe de TD supplémentaire en cursus préparatoire

Il s'agit d'un cursus dont l'objectif est de préparer les élèves au cycle *ingénieurs* des écoles du réseau Polytech.

La question qui est soulevée est liée à la transformation du DUT en BUT, Bachelor Universitaire de Technologie. Une augmentation des effectifs du cursus prépa est souhaitée par Emmanuel Perrin, directeur de Polytech, et Fabienne Oudin-Dardun, responsable du parcours, en passant de 4 groupes à 5 groupes (cf. compte rendu du conseil du 17 décembre 2020).

S'il créait un groupe de plus, le département devrait assumer :

- 2 X 86 heures supplémentaires en 1^{ère} année ;
- 2 X 90 heures supplémentaires en 2^{ème} année ;
- 352 heures de colles.

En 2021-2022, il n'y aurait en fait que 172 heures plus les colles à assurer.

Cela semble compliqué au niveau des services actuels du département (nous faisons déjà appel à de nombreux vacataires, et il paraît difficile d'en trouver plus, sauf peut-être pour les colles), malgré le fait que nous allions recruter un maître de conférences ou une maîtresse de conférences cette année.

Yvan Gentil souligne que c'est un beau projet, mais que le département manque déjà de « bras ». De plus, ce projet ne s'adresse pas (uniquement) à des étudiants qui resteront dans nos formations.

Julien Roques et Frédéric Lagoutière informent que le service d'enseignement du semestre de printemps a été bouclé tout début février seulement et que cette tâche a été délicate.

Yvan Gentil complète en disant que le département a toujours répondu aux besoins du cursus prépa mais que ce n'est pas sans conséquence. Par exemple en L3, la voilure a été réduite avec la suppression des colles.

Une solution serait peut-être d'abandonner la licence aménagée ? Cette année, il y a environ 130 étudiants inscrits en L1 aménagée. Si le département abandonne ce parcours, il y aura sans doute quelques heures à redistribuer (des étudiants obtiendraient la licence plus vite, en 3 ans au lieu de 4 ans). Cet abandon est en projet pour la nouvelle accréditation.

Grégory Vial fait part de son étonnement sur cette question. En effet, cette décision devrait être une réflexion menée au niveau de l'Université, et non entre Polytech et le département.

Gaëlle Dejou a été recrutée en tant que Prag pour enseigner en classe préparatoire et une réflexion pourrait être menée quant à l'éventualité d'un nouveau recrutement.

Petru Mironescu pose les questions suivantes : est-ce que nous ne devrions pas faire remonter cette question à l'UCBL ? Est-ce que le département est partant pour assumer ces heures avec les forces en présence ? Peut-on négocier avec Polytech ?

Ivan Gentil rappelle que le département « donne » 400 h à Polytech depuis plus de 10 ans. Cela signifie que Polytech n'a pas plus de moyen à donner à la formation, et qu'ils ne pourront sans doute pas participer à l'encadrement d'un groupe supplémentaire.

Petru Mironescu propose de : décaler la décision au prochain conseil, étudier les économies possibles au sein du département (l'abandon de la licence aménagée), s'informer auprès de Polytech afin de savoir si des démarches ont été lancées auprès de la gouvernance.

Conclusion : vote repoussé au prochain conseil de département, afin de se laisser un mois de réflexion supplémentaire.

3) Mise au point des emplois du temps

Motivation : la réservation des salles pour les enseignements du département a été bien compliquée cette année. Il semblerait que les « matheux » privilégient les créneaux dits « agréables », ce qui créerait des embouteillages.

Petru Mironescu et Frédéric Lagoutière ont donc proposé à Céline Brochier le fonctionnement suivant : préparer les emplois du temps en interne, en intégrant les deux autres départements

de la faculté des sciences et le département-composante Biosciences. L'objectif est de transmettre une demande unique à la cellule ADE.

Les emplois du temps seraient préparés sans que les enseignants aient le choix (à l'intérieur de la séquence) afin d'équilibrer la charge dans la journée. Cela permettrait (en tout cas c'est le souhait exprimé) au département d'avoir des salles presque immédiatement. Les enseignants feraient leur choix d'enseignements en tenant compte des horaires imposés.

Pour rappel, le passage à des créneaux de 1h30 a également compliqué le contexte déjà sous tension, et une équirépartition parfaite sur les 6 créneaux de chaque journée est impossible (avec des enseignements de 3 heures, les créneaux du milieu de chaque demi-journée sont nécessairement plus chargés).

Frédéric Lagoutière et Julien Roques proposent donc de gérer les emplois du temps dans le cadre de cette proposition.

Ivan Gentil intervient en soulignant que le problème de la gestion des salles, un problème de l'université, va revenir au département.

La concertation avec les autres départements devrait pouvoir se faire assez facilement. Petru Mironescu a lancé les discussions avec les autres départements et composantes. Si cela ne fonctionne pas, le département gèrera ses emplois du temps en interne.

Petru Mironescu poursuit en indiquant qu'un GT (Groupe de Travail) dans le département-composant Biosciences a été mis en place, et que la gouvernance de l'université doit donner une réponse à cette proposition et fournir une lettre de cadrage.

La question suivante est posée : les autres départements ont-ils déjà réfléchi à la maquette avec des créneaux de 1h30 ? Pour les enseignements de 6 ECTS, les cours doivent être de 2h par semaine en moyenne ; avec des créneaux d'1h30 il est donc nécessaire d'alterner entre des cours d'1h30 et des cours de 3h. Cela représente une contrainte pour réserver les salles.

Conclusion : pas de vote à ce conseil.

4) Évaluation des formations, intervention de Petru Mironescu

L'évaluation des enseignements s'est bien passée. Louis Dupaigne a fait un très bon travail, accompagné du service ICAP, qui a également très bien travaillé. Cette évaluation n'a pas nécessité de travail supplémentaire pour les enseignants, cela a été globalement très satisfaisant.

Nous devons maintenant lancer le même chantier pour l'évaluation de nos *formations*. La moitié des formations devrait être évaluée au mois de mai. L'évaluation portera sur les parcours de la dernière année de formation.

Cette décision n'est pas soumise au vote.

5) Questions Diverses

Comment se passe la mise en place de l'accueil de 20 % des effectifs des classes ?

La gestion de cet accueil se fait via l'application Tomuss. Les responsables de formation décident des étudiants qui peuvent assister aux enseignements en présence. Les enseignants les désignent dans Tomuss. Frédéric Lagoutière valide ensuite ces saisies dans la plateforme.

En cas d'erreur, il est préférable d'en informer Frédéric Lagoutière très vite par mail, afin qu'il supprime cette saisie car il semble qu'il n'y ait pas de modifications possibles évidentes.

La règle est donc la suivante :

- 20 % des effectifs à respecter dans le parcours,
- demi-jauge pour la capacité des salles.

Question de Gabriela Ciuperca : en ce qui concerne les formations en alternance, est-ce que les semaines en entreprises peuvent être comptabilisées et reportées sur les semaines de formation pour faire le calcul des 20 % des effectifs ? Réponse : non.

Le nombre d'étudiants prévisionnel doit être renseigné dans Tomuss. Il est ensuite corrigé par le nombre d'étudiants effectivement présents. Les données à conserver par le département sont les déclarations des étudiants présents dans Tomuss.

Tous les enseignants qui ont des droits d'accès à Tomuss peuvent renseigner et convoquer les étudiants.

Afin de gérer au mieux la directive des 20 % des effectifs en présence, le département souhaite que les enseignants convoquent les étudiants avec les quotas demandés. Un bilan est fait à chaque fin de semaine pour voir comment il faudra réagir et s'adapter en cas de besoin.

Les enseignants essaient cette démarche, avec au préalable un petit sondage pour demander aux étudiants ceux qui ne souhaitent pas venir. En fonction de la présence des étudiants convoqués, nous pourrons faire évoluer le nombre de convocations.

Cette organisation assez lourde, mais c'est la seule qui permet de faire revenir les étudiants sur le campus actuellement.

Date proposée pour le prochain conseil : mardi 16 mars à 12h30.

Date programmée pour la prochaine commission formation : jeudi 11 février à 10h.

Séance levée à 13h46.